Gilbert Cottier
chef d'Imprimerie des Colonies

par Jean-Jacques Fadeuilhe *

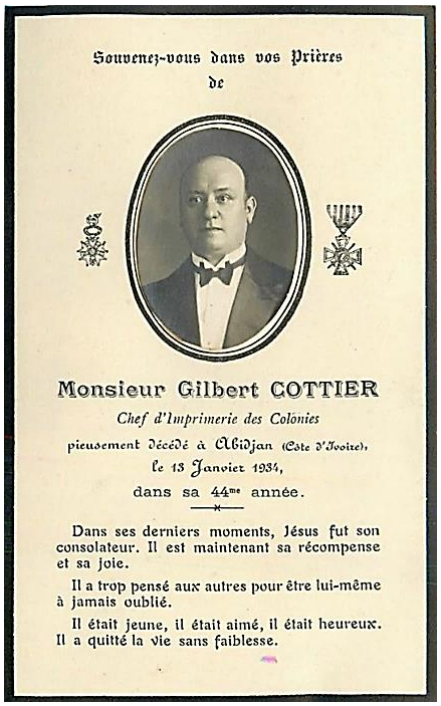
Souvenez-vous dans vos Prières
de

Monsieur Gilbert COTTIER
Chef d'Imprimerie des Colonies
pieusement décédé à Abidjan (Côte d'Ivoire),
le 13 Janvier 1934,
dans sa 44me année.

Dans ses derniers moments, Jésus fut son consolateur. Il est maintenant sa récompense et sa joie.

Il a trop pensé aux autres pour être lui-même à jamais oublié.

Il était jeune, il était aimé, il était heureux. Il a quitté la vie sans faiblesse.

Décédé à Abidjan le 13 janvier 1934 Gilbert Cottier, chef d'Imprimerie, fait partie de ces personnages dont le nom n'est pas parvenu jusqu'à nous mais qui ont apporté leur pierre à l'édification des colonies. C'est à lui que nous allons nous intéresser aujourd'hui.

Né à Riom (Puy-de-Dôme) le 28 janvier 1890, Gilbert Antoine Cottier est le fils de Pierre Cottier, employé municipal, et de Françoise Blancher son épouse. En 1904 la famille s'agrandit avec la naissance d'un petit frère, Marie Antoine Charles. Son père est alors receveur municipal. Gilbert semble avoir fait des études simples mais solides (certificat d'études) à l'issue desquelles il apprit le métier de typographe, vraisemblablement dans l'une des imprimeries de la rue de l'Hôtel de Ville. En effet, depuis 1896 ils habitent au 5 de cette rue dans laquelle on trouve deux des cinq imprimeries de la ville : au 16 l'imprimerie-lithographie Barron, et au 8 l'imprimerie de François-Ulysse Jouvet[1] également directeur et éditeur du *Courrier du Puy-de-Dôme*.

Il décide de devancer l'appel et s'engage pour trois ans dans l'armée[2]. Il est incorporé le 1er février 1908, deux jours après ses 18 ans, au 105e Régiment d'Infanterie stationné à Riom. Il est nommé caporal en décembre de la même année puis sergent en septembre 1909. Rendu à la vie civile le 1er février 1911 il épouse, le 4 octobre de la même année, Marie Joséphine Simon âgée de 19 ans, orpheline de père, modiste de profession, originaire de Riom comme lui. Rien ne semble le prédisposer à une carrière coloniale.

Il recherche alors un emploi dans son domaine et apparemment loin de Riom. C'est ainsi qu'il va devenir ouvrier typographe des imprimeries officielles de l'A.O.F. et qu'on le retrouve à Conakry fin 1912 à l'Imprimerie du Gouvernement[3].

PREMIÈRE ANNÉE. — N° 7. —

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ. — ÉGALITÉ. — FRATERNITÉ.

1er JUILLET 1901.

JOURNAL OFFICIEL
DE LA GUINÉE FRANÇAISE

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS, A CONAKRY

ABONNEMENTS
Un an ..... 40 fr. 00
Six mois 6 00
Le numéro 1 00

POUR LES ABONNEMENTS ET LES ANNONCES
S'adresser au Chef de l'Imprimerie
Les insertions et les abonnements sont payables d'avance.

ANNONCES
Une insertion de 1 à 6 lignes..... 2 fr. 00
Chaque ligne en plus..... 30
Chaque annonce répétée..... moitié prix
(Il n'est jamais compté moins de 6 lignes ou 2 fr.)

SOMMAIRE

Circulaire à MM. les Administrateurs et Commandants de cercle au sujet des registres de l'état-civil.
Arrêté local au sujet du port de la chéchia bleue réservé aux gardes

FACULTÉ DE DROIT DE PARIS BIBLIOTHÈQUE

---

* jj.fadeuilhe@wanadoo.fr

[1] François-Ulysse Jouvet (1834-1909) issu d'une lignée d'imprimeurs. Il fait partie des notabilités de Riom.

[2] Les engagés pour 3 ans étaient dispensés de périodes d'exercice dans la réserve de l'armée d'active.

[3] Si le Gouvernement général possédait, à Gorée, sa propre imprimerie qui avait en charge toutes les publications relevant de l'A.O.F., chaque territoire eut progressivement son imprimerie officielle propre.

En effet par arrêté du 3 octobre 1912 du Gouverneur général de l'A.O.F. il est nommé ouvrier d'Imprimerie de 3e classe pour compter du 24 septembre précédent, veille du jour de son embarquement, et mis en cette qualité à la disposition du Lieutenant-gouverneur de la Guinée. Le 5 octobre Gilbert Cottier débarque à Conakry du paquebot *Europe*. Sa femme le rejoindra le 5 juillet suivant[4].

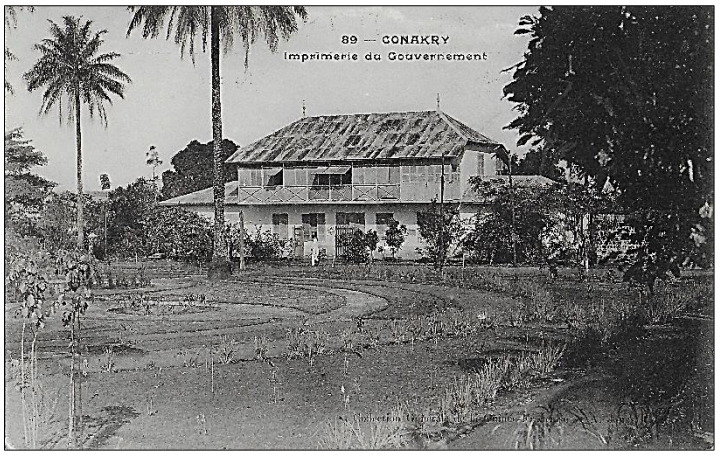

Conakry – Imprimerie du Gouvernement
Carte postale Collection Générale de la Guinée Française – A. James, Conakry

L'imprimerie officielle a un double rôle : d'une part imprimer le *Journal officiel* du territoire (à l'époque bimensuel), les imprimés administratifs locaux, le budget et les comptes, les rapports administratifs ainsi que les documents de certains établissements publics comme le chemin de fer ; d'autre part elle diffuse des documents administratifs ou officiels imprimés par l'imprimerie du Gouvernement général ou l'imprimerie nationale à Paris : fiches de notation du personnel, statistiques régionales, cartes des différents territoires. Dans certains territoires qui ne disposent pas encore d'imprimerie privée, elle peut, moyennant rémunération, imprimer différents documents à usage commercial.

Le *Journal officiel* comprend, classiquement, deux parties : la partie officielle (actes du pouvoir central, actes du Gouvernement général et actes du Gouvernement local) et la partie non officielle.

Cette partie non officielle est génératrice de nombreux abonnements[5]. En effet on va y trouver, à Conakry par exemple, des rapports divers pouvant intéresser le territoire, les avis d'adjudication de fournitures et de travaux, les avis de demandes de concessions, les avis de bornage et les avis d'immatriculation, les ouvertures de successions, l'état des mouvements de la navigation au long cours durant le mois précédent (arrivées/départs, provenance/destination, armateur, tonnage, marchandises), la liste des passagers embarqués/débarqués (nom, nationalité, fonction, provenance), le relevé des marchandises déposées au magasin des douanes depuis plus de 2 mois et non réclamées, les câblogrammes de l'agence Havas (le "fil info" de l'époque), les observations météorologiques faites durant le mois précédent, enfin des annonces légales (création/dissolution de sociétés, nomination de gérants, convocation d'assemblées générales, etc.). La ou les dernières pages sont généralement occupées par de la publicité : documents en vente à l'imprimerie du gouvernement, parution de livres (en vente à la CFAO), semences sélectionnées (catalogue à demander à Bordeaux), assurances contre l'incendie (agence à Conakry), le lait naturel stérilisé des Alpes bernoises (Suisse), le rhum…

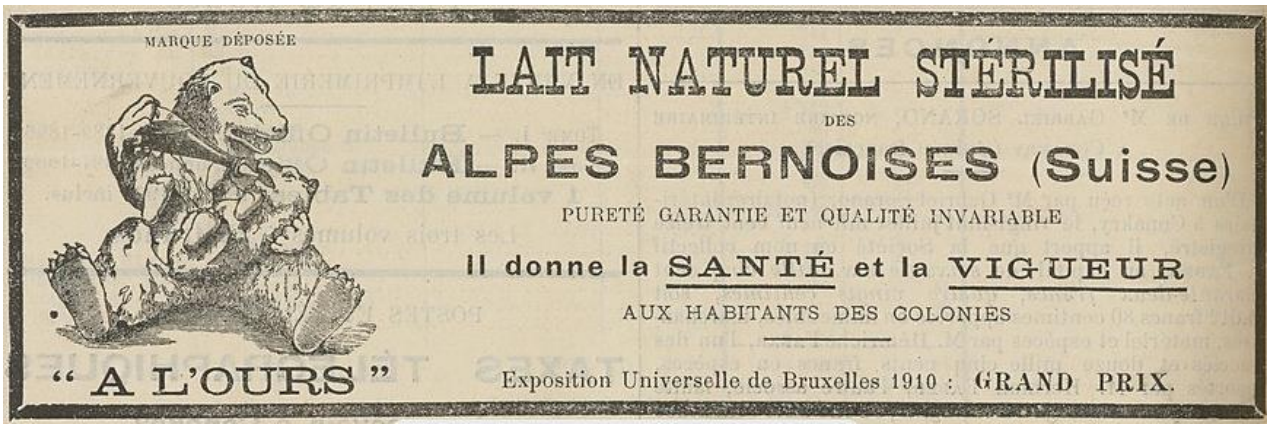

[4] Le 22 septembre 1913, par une décision du Gouverneur de la Guinée, Mme Cottier est agréée en qualité de dactylographe à la solde mensuelle de 150 francs, et le 17 février 1914 son traitement mensuel est porté de 150 à 180 francs.
[5] Du moins jusqu'à l'apparition d'une presse locale.

Le 2 août 1914 c'est la mobilisation générale. Gilbert Cottier, comme la plupart des fonctionnaires coloniaux, fait l'objet d'un report d'appel en attendant une réorganisation/adaptation des services sur place. Début janvier il reçoit son ordre de mobilisation. Le 27 janvier 1915 Madame Cottier est bénéficiaire d'un passage anticipé de retour en France comme la plupart des épouses des fonctionnaires qui ont reçu leur ordre de mobilisation. Le 4 février il quitte Conakry pour Dakar où il est incorporé le 6 au 4e Régiment de Tirailleurs Sénégalais.

Il passe au bataillon d'Infanterie coloniale de l'A.O.F. le 29 mars 1916 puis au 41e bataillon de Tirailleurs sénégalais (BTS) le 12 mai. C'est avec cette unité qu'il rejoint la France le 5 juin. Le 11 octobre de la même année il passe au 72e BTS, puis au 49e BTS le 13 du même mois.

Nommé sous-lieutenant à titre temporaire le 10 février 1917, il est cité, le 29 août, à l'ordre 24e régiment d'Infanterie coloniale, régiment auquel son bataillon est rattaché. Une citation à l'ordre de la Division suit, ainsi que la Croix de Guerre. Il passe au 61e BTS le 13 novembre 1917. Le 2 août 1918 à Sillery, dans la Marne, il est intoxiqué à l'ypérite. Il sera hospitalisé et soigné du 3 août au 8 novembre et rejoindra son unité le 9 novembre à la veille de l'armistice.

Nommé lieutenant à titre temporaire le 10 février 1919 il rejoint le 67e BTS le 21 février de la même année puis le 73e BTS du 14 avril au 8 août. Le 9 août 1919 il est placé en congé illimité de démobilisation[6]. Il part alors en congé à Riom.

La guerre n'empêche pas la poursuite du déroulement de sa carrière administrative puisque nous relevons au *Journal officiel de la Guinée française* le 15 août 1915 son avancement de la 3e classe à la seconde à compter du 1er juillet 1915, puis le 15 août 1917, page 513, l'avancement au titre du personnel des Imprimeries officielles de l'Afrique occidentale française de M. Cottier (Gilbert) ouvrier de 2e classe pour l'emploi d'ouvrier de 1re classe à compter du 1er juillet.

Le 14 juin 1919 à la suite de l'évolution du statut des personnels, les ouvriers deviennent des agents. Gilbert Cottier est admis dans le cadre général des Imprimeries de l'A.O.F. et classé agent de 1re classe avec ancienneté du 1er janvier 1919.

Le *JO de la Guinée* indique le 1er janvier 1920 son passage du grade d'agent de 1re classe à celui d'agent principal de 4e classe dans le personnel des Imprimeries officielles de l'A.O.F.

À l'issue de son congé de fin de campagne il retourne en A.O.F. et est affecté à l'imprimerie officielle du Soudan à Koulouba.

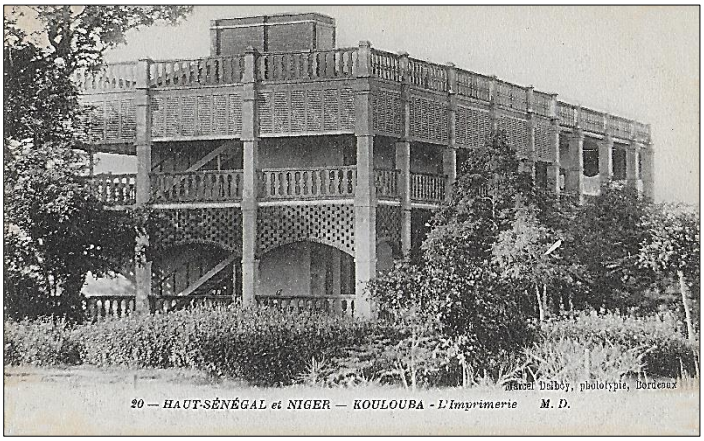

Haut-Sénégal et Niger - Koulouba - L'Imprimerie
Carte postale Marcel Delboy, phototypie, Bordeaux

Le 27 mars 1923 le Lieutenant-gouverneur du Soudan français accorde à M. Cottier (Gilbert), ouvrier hors classe d'imprimerie un congé de convalescence de six mois[7]. Ce congé fait suite à son passage le 3 mars 1923 devant la Commission de réforme de Kati qui avait proposé sa radiation des cadres de l'armée pour invalidité de 55% car il subit toujours les séquelles de son intoxication aux gaz de combat[8].

À ce moment-là il avait déjà demandé à être mis en position de disponibilité sans traitement et le 13 avril 1923 un arrêté du ministre des Colonies donne satisfaction à sa demande, Cette position sera renouvelée tous les ans jusqu'en 1928 pour la période courant jusqu'au 12 avril 1929.

Le 23 décembre 1923 il est nommé chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire. Il se verra également conférer la Médaille coloniale avec les agrafes AEF et AOF.

[6] Au titre de la réserve il est affecté le 30 avril 1920 au 5e régiment d'Infanterie coloniale, puis le 20 décembre 1922 il est mis à disposition du Général commandant les troupes d'Afrique occidentale.
[7] *Journal officiel du Soudan français*, 15 avril 1923, p. 102.
[8] Une pension lui sera d'ailleurs versée jusqu'à la fin de sa vie.

Il rentre en France, à Riom, pour se soigner, et effectivement sa fiche militaire fait apparaitre de nombreuses pathologies conséquences de la guerre. C'est à ce moment-là qu'il rachète l'une des imprimeries de la rue de l'Hôtel de Ville à Riom, peut-être l'imprimerie Jouvet, car il semble que le *Courrier du Puy-de-Dôme* se soit doté à partir de 1923 d'une imprimerie dédiée au seul journal. À partir de l'édition 1925 concernant l'année 1924, l'annuaire de l'Imprimerie[9], mentionne l'imprimerie Cottier,

En 1929 c'est donc le retour en Afrique. Par arrêté du Gouverneur général de l'A.O.F. en date du 19 septembre 1929 Gilbert Cottier est réintégré pour compter du 6 septembre 1929, veille de son départ pour la colonie. Il débarque à Dakar le 18 septembre et le 20 septembre est mis à disposition du Lieutenant-gouverneur de la Haute-Volta.

L'Imprimerie officielle du gouvernement de Haute-Volta est la seule imprimerie du pays. Ses ateliers occupent six agents européens et neuf indigènes[10]. Cet établissement, qui emploie des procédés modernes, possède un outillage récent (1927 pour la plupart des machines) : une machine à encrage cylindrique qui exécute la plus grande partie des travaux d'impression et ceux exigeant le plus de soins ; une deuxième machine du même format que la précédente, est utilisée seulement pour les longs tirages ; une machine à pédale, sert au tirage des imprimés de petit format. Il y a également une machine à perforer pour la confection des carnets à souche, une machine à piquer, à pédale, à fil continu et un massicot de grand format. Toutes ces machines sont munies de leurs accessoires pour leur réglage et la fonte de leurs rouleaux.

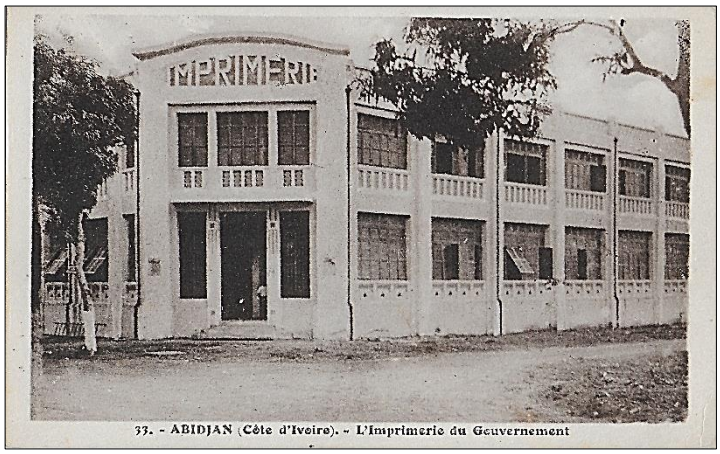

Abidjan. Côte d'Ivoire – L'Imprimerie du Gouvernement
Édition Charles Périnaud

En 1932, lors de la fusion des territoires de la Haute-Volta et de la Côte d'Ivoire, l'Imprimerie officielle fut supprimée et son matériel cédé à l'Imprimerie officielle du Dahomey à Porto-Novo. Gilbert Cottier est affecté à l'Imprimerie du Gouvernement à Abidjan, imprimerie qui vient d'être construite dans le cadre du transfert de la capitale du territoire.

Après 18 mois de séjour et sans doute en raison des séquelles de la guerre il décède le 13 janvier 1934 à Abidjan.

Après son décès sa veuve continuera à diriger l'imprimerie de Riom au moins jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.

[9] *Annuaire de l'imprimerie fondé par Arnold Muller, typographe*, BNF Gallica.
[10] *Exposition coloniale internationale de 1931. La Haute-Volta. Publication du Gouvernement général de l'Afrique Occidentale Française*. Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, Paris, 1933.

Sommaire des derniers *Bulletins d'I&M* : Études et varia

<u>*Bulletin n° 71*, Hiver 2021-2022</u>

- *Stéphane Richemond :* Hommage à la sculptrice africaniste Marguerite-Anne de Blonay (1897-1966) - Le parcours atypique d'une Vaudoise pressée
- *Lucie Labbé :* Prestigieuses et anonymes : les danseuses royales cambodgiennes et leurs représentations sur cartes postales (Indochine française)
- *Alain Tirefort :* La kora
- *Jean-Jacques Fadeuilhe :* Cartes postales de Côte d'Ivoire : Maurice Burger, fonctionnaire, photographe, chasseur et collectionneur

<u>*Bulletin n° 70*, Automne 2021</u>

- *Jean-Luc Le Bras :* Hommage à Cyr Descamps (1941-2021)
- *François-Marie Olland :* Jeanne Thil peintre des horizons lointains
- *Jean-Luc Le Bras :* Michel-Louis-Eugène Navoiseau. Un soldat-colon à Madagascar après la conquête
- *Giscard Lionel Mbakop Nana :* Au Cameroun : l'habitat indigène et la représentation des institutions traditionnelles capturés dans les cartes postales
- *Alain Tirefort :* Haïti : un cocktail de risques permanent